

LE JOURNAL n°4



Info chantier | hiver 2017 - 2018



MOBILITÉ

Ce qu'il faudrait faire pour assainir le bruit de l'av. de l'Ain selon les autorités judiciaires.



ESPACES PUBLICS

Lancement de l'étude de place de la Concorde, av. Henri Golay en concertation avec les habitants.



CONCORDE

Les travaux battent leur plein. De nouveaux chantiers à venir pour 2018.

EDITORIAL



Jonathan Lupianez,
Coordinateur du
Forum Démocratie
participative

Le chantier de l'écoquartier de la Concorde avance à grands pas. Les gros oeuvres de la future école Jean-Simonet et des bâtiments le long de la rue Henri-Golay sont terminés. Les inaugurations sont prévues autour de l'été 2018. Avec la fin des travaux du chauffage à distance (CAD) des services industriels de Genève (SIG), quatre autres chantiers vont démarrer, au cours de l'année 2018. Les espaces publics et les voiries sont à l'étude cette année avec des ateliers ouverts aux habitants. Découvrez, dans ce numéro, les avancées de la Concorde. Bonne lecture !

RAPPEL DU PROJET CONCORDE

Rappelez-vous en 2013, avec l'adoption du plan directeur de quartier (PDQ), les habitants et le Canton de Genève voulaient faire de la Concorde un modèle de développement urbain durable. La majeure partie des idées émises par les habitants dans le cadre d'ateliers thématiques ont été intégrées au plan directeur de quartier. Depuis, à partir des grands objectifs retenus, les projets sont définis selon trois grands principes : un quartier résidentiel actif et vivant, un quartier durable, un quartier mieux connecté et des espaces publics mieux partagés.

► **Deux questions à Giovanna Ronconi, chef du grand projet Châtelaine de l'Office de l'Urbanisme, Etat de Genève.**

Que va apporter le programme

Concorde à la qualité de vie ?

L'un des premiers constats des habitants a été de dire que le quartier de la Concorde est verdoyant mais ses espaces verts sont limités à des jardins privés. Le périmètre est très morcelé par les voies de transport et par la voie ferrée. L'objectif central du PDQ Concorde en matière d'urbanisation et de paysage est de concevoir une structure paysagère associant les équipements publics, les espaces de vie, et le réseau de mobilité douce. Le lien entre ces divers espaces publics de qualité formera un réseau au cœur du quartier et connecté aux espaces publics des quartiers environnants. Le projet Concorde-Libellules offrira une liaison améliorée entre la Concorde et les Libellules grâce à l'élargissement du passage sous-voie et la création de deux esplanades de part et d'autre de celui-ci. De nouveaux usages

sont à créer dans cet espace public en lien avec les activités des quartiers. Le trafic sur l'axe Henri-Golay sera réaménagé, ces nouveaux espaces publics participant ainsi à l'identité du quartier.

Quels sont les enjeux du PDQ Concorde aujourd'hui ?

Une nouvelle étape s'initie dans le quartier avec le début des premiers chantiers. La construction des bâtiments de logements de la Fondation HBM Emile-Dupont le long de l'av. Henri-Golay ainsi que de la nouvelle école dessinent les contours du quartier en devenir. L'enjeu majeur est de réaliser concrètement les ambitions d'un quartier modèle en termes d'environnement et de participation citoyenne. Cette nouvelle étape ouvre la voie d'une nouvelle forme de collaboration avec les habitants. J'espère vous voir nombreux aux

ateliers afin de poursuivre ensemble cette expérience participative qui rend ce quartier si unique.

EN BREF

Réparti sur 7 secteurs, le projet **Concorde** représente

28 hectares

600 nouveaux logements sociaux et libres

10 000m² de surfaces d'activités

1200 nouveaux habitants

10 000m² centre culturel de Châtelaine

8 500m² d'équipement et services urbains (écoles, Maison de quartier)

5000m² esplanade Concorde

Plus d'info sur www.forum1203.ch

LES ATELIERS FORUM APPEL A PARTICIPANTS

EN VUE DE PREPARER LES ATELIERS PARTICIPATIFS DES ETUDES SUR LES ESPACES PUBLICS, LE FORUM LANCE DES AFTER-WORK TOUTS LES LUNDIS 13, 19 ET 26 FEVRIER A LA MAISON DE QUARTIER DE LA CONCORDE !

ENEZ IMAGINER, PARTAGER, DEBATTRE ET AUTRES DEAMBULATIONS AUTOUR D'UN VERRE !



Etude Concorde - Libellules porte sur l'axe Henri-Golay, la rue Jean-Simonet, la future esplanade de la Concorde et celle des Libellules ainsi que l'élargissement du passage sous l'av. de l'Ain. : que voulons-nous pour ces espaces ? des jeux ? de la verdure ? des espaces de rencontres ?



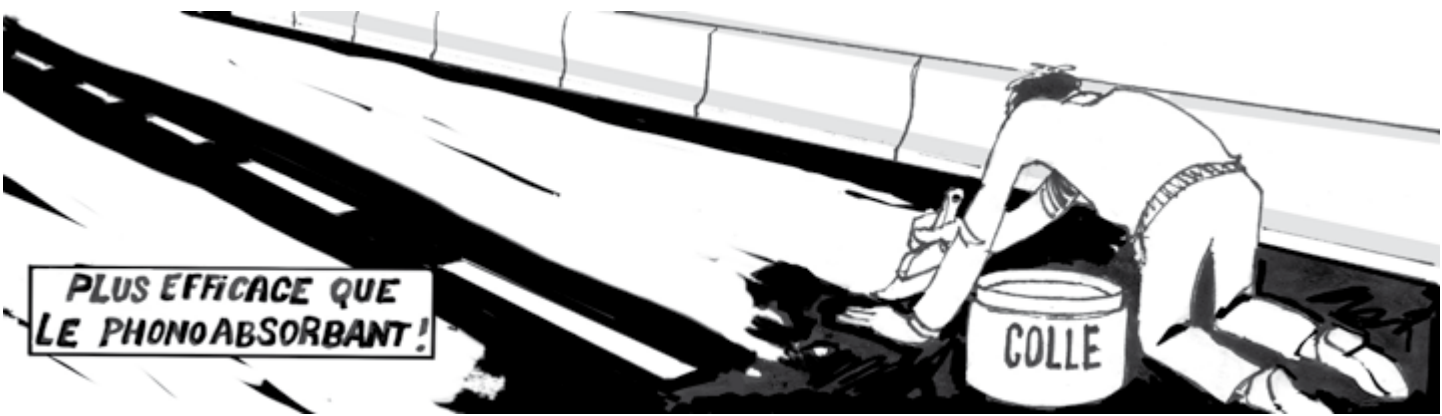
Etude de la voie verte sur le territoire de Vernier allant de la Concorde au bois des frères.



Bilan de Y'a de la vie sous le bitume ! Questionnaire à compléter sur le projet temporaire du passage sous-voies.

Le canton doit tester le 50 km/h sur l'avenue de l'Ain

Ainsi en a décidé le Tribunal Administratif de première instance (TAPI) dans son jugement du 18 septembre dernier. Il a pris très au sérieux les doléances d'un propriétaire riverain – la Coopérative d'habitation Les Falaises.



Sur cet axe primaire, les 50'000 véhicules/jour génèrent de fortes nuisances sonores, qui se situent bien au-delà des valeurs limites d'émission et même d'alarme. Pas évident, dans ces conditions, de prendre les mesures anti-bruit suffisantes à même de répondre aux exigences fédérales prévues dans l'ordonnance sur la protection contre le bruit (OPB) ! Comme on pouvait le craindre, les autorités

cantonales décidèrent, en juillet 2016, de déroger à ces normes fédérales en autorisant des mesures d'allègement : la pose à venir, mais hélas non encore agendée, d'un revêtement phonoabsorbant n'étant de toute façon pas suffisante.

Une décision contestée

Cette décision a été contestée auprès du Tribunal par la Coopérative Les Falaises. Après une longue et

minutieuse procédure, passant en revue toutes les mesures susceptibles d'abaisser le très haut niveau de décibels (jusqu'à 74 décibels), le TAPI a donné raison sur le fond à la plaignante. Il en fait une question de santé publique ! Il demande formellement au Département de l'environnement, des transports et l'agriculture (DETA), de s'attaquer à la source du bruit par une diminution de la vitesse

de 60 à 50 km/h. Le Tribunal fait référence à plusieurs expériences en cours, au niveau suisse, visant à apaiser le trafic dans les zones urbaines. Il demande au DETA de prendre les mesures permettant de tester cette vitesse sur une période suffisamment longue. Selon nos informations, les tests devraient débuter au printemps 2018. Il va sans dire que ce jugement favorable ne concerne pas les seuls habitants de la Coopérative, mais bien plus largement, ceux des quartiers riverains de la Concorde et des Libellules.

Un test suivi de prêt

Les Falaises et le Forum vont, ensemble, suivre attentivement l'application de cette mesure dans l'intérêt premier des habitants qui souffrent au quotidien de nuisances sonores dont ils se passeraient bien !

Les habitants demandent une impasse sur Camille Martin

Depuis 2005, le chemin des Ouches et Camille Martin sont devenus des zones de rencontre. Ce qui veut dire que les piétons sont prioritaires et que les véhicules motorisés sont tenus de rouler à 20 km/h au maximum.

Les automobilistes ne le font pas la plupart du temps, car ils n'ont probablement pas conscience d'être dans une zone limitée à 20km/h. Sur le chemin Camille Martin, les habitants et les piétons constatent régulièrement des vitesses trop élevées et rares sont les automobilistes qui ralentissent pour laisser passer les piétons et cyclistes. Pourtant, ces deux chemins à proximité de l'école des Ouches, souvent cités en exemples avec leurs marquages au sol caractéristiques, donnent l'impression d'entrer dans un espace public sur lequel sont disposés de grands tapis verts.

Une action a eu lieu le mardi 23 janvier

pour sensibiliser les automobilistes aux usages des zones de rencontre. Dans le même temps, une pétition a été lancée par les associations du quartier et l'association Transport et Environnement (ATE). Les habitants demandent que la portion entre le chemin de l'Essor et l'avenue Henri-Bordier soit autorisée uniquement à la mobilité douce par un aménagement simple de déplacement des bacs de plantes existants sur place à l'image du chemin des Ouches. Une mesure que l'on retrouve déjà dans le PDQ approuvé en 2013 par les autorités.

Retrouvez la pétition sur www.forum1203.ch



Bientôt le vote pour la ferme menuit-pellet !

Voilà près de 15 ans que le dossier de la Ferme Menuit Pellet traîne en Ville de Genève ! Voilà des années que les responsables des associations d'habitants, en particulier celle de l'Association des habitants du quartier de la Concorde (AHQC) multiplient les contacts, rédigent des documents, se concertent avec les autorités de la Ville afin que cette ferme soit enfin rénovée pour devenir la Maison de quartier de la Concorde ! Il s'agit d'un quartier à forte demande sociale, sans aucun équipement collectif et de rencontre, surtout en faveur des jeunes, alors qu'il va connaître un réel choc démogra-

phique ! Soudainement, les choses se sont précipitées !

Fin 2017, la commission des travaux du Conseil Municipal s'est enfin prononcée en faveur de la rénovation de la Ferme, à une nette majorité. Il ne reste plus qu'à la plénierie du dit Conseil de faire de même, lors de l'une de ses toutes prochaines sessions. 2018 démarre sous les meilleurs auspices. Mais le temps presse pour qu'enfin les travaux de rénovation débutent et que la date de l'ouverture de la future Maison de quartier ne s'éloigne pas trop de celle promise par le magistrat en charge du dossier, soit... automne 2019 !

CONCOURS D'ARCHITECTURE PÉRIMÈTRE ACTARIS

Le projet lauréat a été dévoilé pour ce périmètre situé, non loin de la Concorde, au ch. du Château-Bloch. Deux immeubles de logements pour un total de 155 logements et une maison de quartier sont prévus. Fait marquant du projet, la structure du bâti sera en bois.



Projet wood wish lauréat du concours

Le point sur la cité-jardin d'Aire

L'adoption du plan de site est toute proche. De son côté, la Fondation HBM Emile Dupont résilie ses baux.

Il reste encore quelques ultimes ajustements pour que le plan de site de la cité-jardin d'Aire, après une longue procédure, soit enfin adopté. Le périmètre englobe les villas bordant le chemin de l'Essor et l'avenue Henri-Bordier ainsi que la Villa de la Concorde et de la ferme Menuit-Pellet. Dans la foulée, la FED (Fondation Emile-Dupont) cherche à se libérer de la douzaine de villas qu'elle possède de part

et d'autre de l'avenue Henri-Bordier. En collaboration avec la FPLC (fondation pour la promotion du logement social et de l'habitat coopératif), elle entend ainsi favoriser des échanges avec des propriétaires de villas situées dans des zones de développement faisant l'objet de Plan localisé de quartier (PLQ). Une intention compréhensible de la part d'une fondation dont la vocation est de construire et de gérer des logements bon marché. Par les échanges ci-dessus, elle permettrait le démarrage de PLQ bloqués

du fait de propriétaires de villas contraints à l'immobilité par absence d'alternative. Mais cette intention ne va pas sans provoquer des « dommages collatéraux » vis-à-vis des locataires HBM habitant actuellement les villas d'Henri-Bordier. Ils se verront en effet contraints de s'en aller. Un déchirement pour certains d'entre eux... quand bien même la FED propose leur relogement dans les immeubles qu'elle est en train de construire dans le quartier de la Concorde, notamment à l'avenue Henri-Golay.

En direct du chantier

L'année 2017 a été marquée par un temps fort pour l'écoquartier de la Concorde : le forage de deux puits géothermiques et l'extension du réseau CAD (chauffage à distance). Voici une avancée importante dans la poursuite d'une gestion responsable des ressources chères aux écoquartiers.



Extension du réseau CAD

Ce réseau est alimenté d'une part par l'incinération des déchets à l'usine des Cheneviers, d'autre part par le gaz naturel via la centrale du Lignon. Une troisième source viendra alimenter le réseau : la géothermie. D'une durée de 7 mois, ces travaux de prolongement du réseau CAD à l'avenue Henri-Golay comme au chemin des Ouches se sont achevés courant novembre. Le chemin a retrouvé ces tapis verts caractéristiques. La fin des travaux à la rue Jean-Simonet est prévue fin janvier.

Forage de deux puits géothermiques

Un forage de contrôle de petit diamètre a confirmé la présence de la nappe phréatique sur une épaisseur d'environ 14 mètres dans le secteur A à proximité de la rue Jean-Simonet. Depuis un autre forage a été réalisé à proximité du carrefour de l'Écu pour descendre à 60 mètres de profondeur environ. Pour

Michel Meyer, responsable géothermie aux SIG, ce puits « sera utilisé comme puits de pompage pour alimenter non seulement la sous-station de la nouvelle école, mais aussi une sous-station située proche du centre culturel. Il s'agit pour nous d'un premier forage en très gros diamètre (pratiquement 1 mètre de diamètre), ce qui devrait nous permettre de maximiser les débits et de gagner en flexibilité, en nous permettant notamment la possibilité d'y installer plusieurs pompes pour assurer une redondance au système. D'autres forages sont encore planifiés au nord des voies de chemin de fer et du viaduc de l'Écu afin de mieux comprendre le fonctionnement de la nappe et voir, en toute connaissance de cause, les extensions éventuellement possibles. »

Plus d'info sur www.forum1203.ch et www.geothermie2020.ch

ENTRETIEN



Laurent Beck
Président de la FMCV
(Fondation des maisons communales de Vernier)

Pouvez-vous nous présenter la FMCV (fondation des maisons communales de Vernier) ?

C'est une fondation de droit public, créée en 1983, dont le but fut de doter la commune de Vernier d'une structure lui permettant de gérer ses terrains constructibles. La fondation réalise des logements locatifs accessibles à tous, en donnant la priorité aux verniolans. La fondation agit d'une manière très liée avec la commune, mais elle n'est pas un service communal. Par exemple, le service social de Vernier fait appel à nous pour proposer des appartements à des personnes en situation d'urgence.

En tant que propriétaire quels regards portez-vous sur l'habitat ?

Nous sommes très soucieux de la mixité sociale, mais aussi intergénérationnelle. Il est important pour la vie d'un immeuble que les jeunes, les anciens et les familles se côtoient. Nous équipons dorénavant nos immeubles de salles de rencontre pour favoriser les échanges entre nos locataires et répondre à leur besoin de disposer de locaux pour organiser des événements. Si par le passé il pouvait y avoir un monde entre la régie, le propriétaire et le locataire, aujourd'hui la FMCV souhaite être à l'écoute des locataires. C'est aussi le rôle d'une fondation d'avoir une bonne communication avec ses locataires. Le fait d'établir un lien avec nos locataires est, à mon avis, un facteur de richesse.

Pouvez-vous présenter les deux projets de la fondation à la Concorde ?

Grâce à ces deux projets, nous

pourrons satisfaire en partie les demandes de logement que nous comptons à ce jour. Ces deux immeubles seront à très haute performance énergétique et alimentée par le réseau de chauffage à distance actuellement mis en place dans le quartier. Lancé en décembre, le chantier du bâtiment de la rue Jean-Simonet 3 - 5 devrait s'achever en septembre 2019. Il comptera 46 logements et une crèche en rez-de-chaussée d'une trentaine de places. Les espaces extérieurs se partageront entre le jardin d'enfants et les jardins partagés à destination des futurs locataires. Au chemin du Croissant 1 - 7, les premiers coups de pioches commenceront au mois de mars 2018. La toiture sera végétalisée et équipée de panneaux solaires. Sur les 83 appartements prévus, 4 localisés de plain-pied seront mis à disposition de la Fondation Clair Bois qui s'occupe de personnes en situation de polyhandicap.

Plus d'info sur www.fmcv.ch

Le programme 2018



Étapes à venir

JANVIER
2018

MARS
2018

PRINTEMPS
2018

ÉTÉ
2018

RENTÉE
2018

→ DEBUT DES ÉTUDES ESPACES PUBLICS

Esplanade de la Concorde et des Libellules, avenue Henri-Golay, Jean Simonet, voie verte d'agglomération. Durée : 1 an.

→ ATELIERS PARTICIPATIFS

Les ateliers de terrain se dérouleront au printemps, et une séance de restitution aura lieu avant la fin de l'année.

→ SECTEUR D : DÉMARRAGE DU CHANTIER

de construction de l'immeuble de la FMCV.

→ SECTEUR L : POURSUITE DU CHANTIER

de construction FMCV secteur L. depuis le mois de décembre 2017.

→ SECTEUR T : LANCEMENT DU CONCOURS

Il sera précédé d'un atelier participatif au printemps 2018. Le but de l'atelier : joindre des recommandations au cahier des charges du concours d'architecture

→ SECTEUR M : ARRIVÉE DES PREMIERS HABITANTS

pour l'été 2018, dans l'immeuble HBM de la FED du secteur M. Une part des habitants viendront du secteur F qui sera démoli à l'issue du transfert.

→ SECTEUR F : DEMOLITION PUIS RECONSTRUCTION

→ SECTEUR L : OUVERTURE DU GROUPE SCOLAIRE

→ SECTEUR C : DEMARRAGE DU CHANTIER

du premier bâtiment de logement.